L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 16 OCTOBRE.

FEUILLETON

LES NAUFRAGÉS DE L'AMOUR.

Par André THOMAS.

CHAPITRE XVI

L'ENFER DU DOUTE.—(Suite)

Puis, après un moment de silence, il continua:

—Oui, à compter d'aujourd'hui, je redeviens l'esclave du devoir et je veux trouver la joie dans cette noble servitude. Dans un moment d'égarement j'ai ouvert la porte au malheur qui a failli entrer chez moi. Que je sache le repousser par un peu de stoïcisme, ce ne sera faire preuve que d'intelligence et de saine raison.

—Oh! que voilà bien la loyale nature de l'amiral votre père! Il eut tenu le même langage, s'écria Trapinel électrisé.

—Je me souviendrai du nom qu'il m'a légué, reprit Gontran. Voyons, Emmeline va se réveiller à peu près rétablie. Tâchons de nous trouver l'un et l'autre à son chevet. Par nos témoignages de sollicitude, il faut la mettre dans l'impossibilité de se rendre compte de ce qu'elle nous a dit et de ce que nous avons entendu. Son exaspération n'a pu lui laisser conscience exacte de ses paroles: son jugement était paralysé, sa mémoire a dû rester obscurcie. Je veux que nous nous présentions à ses yeux comme uniquement préoccupés de son état de santé et heureux de ce qu'elle est rétablie. Je parviendrai à paraître joyeux. Il serait pusillanime d'être triste! Tenez, dites-moi, mon excellent père, la santé ne reparaît-elle pas sur mon visage? Voyez!

Et il s'efforçait de sourire, bien qu'il eut le cœur affreusement déchiré.

Trapinel l'avait écouté avec joie, mais aussi avec étonnement. Quoi! ce gentilhomme, si chatouilleux en matière d'honneur, ne voulait même pas se souvenir du cruel mensonge par lequel en se couvrant elle-même de honte, sa femme avait osé empoisonner son orgueil de père! Dans l'enthousiasme que lui faisait éprouver cette grandeur d'âme, il ne put que tendre les bras et balbutier quelques sons inarticulés. M. de Granle le pressa contre sa poitrine, en s'efforçant de rester calme et en disant:

—Je tâcherai d'oublier: je ne veux pas être cause du malheur de ceux que j'aime.

—Gontran, vous êtes grand et généreux!

—Je vous le répète, je suis chef de famille.

A la fièvre avait succédé pour Emmeline une prostration si complète qu'on eût dit une catalepsie. Dans cette deuxième phase de la crise elle avait le sentiment de tout ce qui se passait autour d'elle, mais il lui était impossible de faire un mouvement ou d'articuler une syllabe. Elle éprouvait comme une douloureuse meurtrissure au cœur. Les médecins avaient ordonné qu'on la laissât à peu près seule, afin de la disposer au sommeil.

Lorsqu'elle parvint à ouvrir les yeux, ne voyant que sœur Françoise assise auprès de son lit, elle se crut abandonnée de tout le monde, et même de son père. N'avait-elle pas creusé de ses propres mains un abîme où étaient tombés son bonheur et celui de sa famille entière? Sa fureur apaisée, elle voyait toute l'énormité de son action. Ah! combien son repentir était amer maintenant! Les larmes les plus âcres commencèrent à rouler sur ses joues brûlantes. Elle se demandait par moments si la dernière tempête de ce drame poignant était bien terminée.

Quoi! elle bon sœur de tout le pays respectée même par ses ennemis compagnes qui la haïssaient parce qu'elle ne pouvait être volontairement coupable de toute en donnant à chacun le droit de la mépriser! Ce devait être quelque rêve atroce enfanté par une commotion cérébrale. Mais tout à coup elle vint à remarquer qu'il se faisait dans tout le château un silence absolu et qu'on n'entendait même pas les pas des domestiques. Gontran, dans son légitime courroux, n'avait-il pas commencé à la séparer de Marthe et de Marie? N'aurait-il pas quitté Cézy en les emmenant? Et cette pensée la faisait, sans qu'elle osât interroger sœur Françoise. Celle-ci entendait des soupirs de plus en plus déchirants s'échapper de la poitrine d'Emmeline.

—Madame, pourquoi vous tourmentez-vous? demanda-t-elle.

Elle répondit par un cri déchirant qui exprimait toutes ses angoisses.

—Mes enfants! où sont-ils?

La porte de la chambre s'ouvrit.

C'étaient ses deux filles suivies de Gontran et de Trapinel.

Ebahie, elle reçut leurs embrassements. Son mari se montrait d'une affection extrême, chacun s'empressait auprès d'elle comme auprès d'une malade qui recouvre la santé.

De plus en plus stupéfaite, elle se pencha vers l'oreille de son père et lui demanda, de manière à n'être entendue que de lui:

—Est-ce que je deviens folle? Que s'est-il passé hier soir?

Trapinel répondit:

—Gontran avait pris à part Mlle Berneur pour lui proposer un mari: M. Jacques Heuzey. Tu t'es trompée sur ses intentions, et la jalousie t'a donné un accès de fièvre chaude. Maintenant, te voilà guérie.

Après quoi il se tut prudemment.

Elle avait tant souffert la veille à l'heure où elle s'était imaginé avoir surpris l'infidélité de Gontran, son cerveau surexcité avait gardé un souvenir si confus de ce qu'elle avait pu dire ou faire, que la réponse de Trapinel lui parut tout d'abord retracer exactement la vérité. Avait-elle proféré pour se venger l'exécrable mensonge prémédité? Elle en arriva au doute. Cependant il lui semblait se rappeler son père en larmes, son mari abattu comme sous un coup de massue, tombés à ses pieds, lui demandant en grâce de se rétracter. Il lui revenait à la mémoire ce qu'elle avait dit et ce qu'elle avait entendu. Mais alors comment concilier la prétendue scène de la veille avec les démonstrations de tendresse dont on la comblait maintenant? Il n'y avait qu'une manière d'expliquer ce mystère. On avait sans doute pris sa fureur pour du délire, et on se refusait à croire qu'elle avait eu conscience de ses paroles.

Elle chercha la main de Gontran, elle la trouva dans les siennes. Elle remarqua seulement qu'elle était, contre son ordinaire, tremblante et glacée.

—Il était donc question d'un mariage entre Mlle Berneur et M. Jacques Heuzey? demanda-t-elle toujours à voix basse. Je suis fâchée d'avoir interrompu un entretien qui devait aboutir à cette conclusion. Mon père, ne pourrais-tu donner suite à l'ouverture, toi?

Elle soupçonnait encore quelque connivence récemment établie entre son père et son mari pour lui donner le change sur les événements de la veille. Aussi fut-elle heureusement surprise par la réponse de Trapinel.

—Je m'en occupe, ma fille. Tiens, Mlle Berneur me mande chez elle pour cela même.

Et il mettait sous ses yeux un petit billet qu'il venait de recevoir l'instant d'auparavant. Emmeline s'en empara avec une vivacité fébrile, reconnut bien l'écriture et lut:

"Mon cher monsieur Trapinel, vous m'avez dit que vous me serviriez de père. Accourez: M. Jacques Heuzey et moi, nous avons plus que jamais besoin de vos sages conseils."

Ces trois lignes établissaient une forte présomption en faveur de l'assertion de Trapinel. Emmeline les relut quatre ou cinq fois et son visage s'éclaira d'une lueur de joie de plus en plus manifeste. Enfin, elle rendit le billet à son père en lui disant à voix basse:

—Va promptement auprès de Mlle Berneur, et prie-la de me pardonner si hier, dans un accès de démence, j'ai pu lui dire quelques paroles étranges.

Puis se tournant vers M. de Granle:

—Gontran, lui dit-elle, si Mlle Berneur épouse M. Jacques Heuzey, j'entends que ce soit vous qui la conduisiez à l'autel.

Gontran était à bout de forces, il répondit par un signe de tête.

A continuer.

LA MAISON DORÉE.

MR. JOHN STRENNA, propriétaire du Restaurant de John, annonce à ses clients et au public qu'il a transporté son établissement au magnifique édifice appelé LA MAISON DORÉE et situé au No 144 de la rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne. 11 oct—3m

JULES BLINEAU,
—15, BOURBON, près CANAL.—
Voulez-vous manger de bonnes huîtres?
Les amateurs trouveront largement de quoi se satisfaire dans le nouvel établissement que M. Jules Blineau vient d'ouvrir.
Un RESTAURANT en fait partie—Les gourmets peuvent s'y présenter. 28sep—1m

SALON ET RESTAURANT DE CASSIDY.
174..........Rue Gravier..........174.
Cet établissement bien connu est constamment pourvu de toute espèce de gibier, de homards et de saumons frais, de tout ce que les marchés du sud et du Nord peuvent fournir de plus délicat. Les vins y sont de la meilleure qualité. 11 oct—1m

RESTAURANT VICTOR,
Maison française tenue par Emile Cachot, Brownsville, Texas.
CET établissement se recommande à tous les voyageurs par sa bonne cuisine et la régularité de son service.—Café attaché au restaurant. Vins, liqueurs et cigares de premier choix. On parle français.
EMILE CACHOT & FELIX SOTHIOT, Propriétaires. 11 oct—2m

Avis.
LE Dr. TEUDEAU, étant de retour en ville, reprendra l'exercice de sa profession. Sa résidence est au No. 304, rue du Canal. Il peut être consulté à son Bureau, au Dispensaire de la rue Baronne, au coin des rues Baronne et Girod, de midi à deux heures, tous les jours, les dimanches exceptés. 28sep—1m

Mme Vve LEVIEL, Sage-femme,
ETANT de retour en ville, prévient ses clientes et le public en général, qu'elle reprendra l'exercice de sa profession. Sa demeure est rue St-Claude No 331, entre Dumaine et St Philippe. 7 oct—1m

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, *Samedi soir, 14 octobre.*

COTON—Le marché a ouvert ce matin avec une bonne demande et un fort montant à vendre—peut-être plus fort qu'aucun des approvisionnements mis en vente depuis plus d'une semaine—mais les facteurs s'étant montrés fort exigeans on avait pensé que le montant des affaires n'aurait pu excéder la moyenne ordinaire. A une heure plus avancée, le bruit ayant couru que des télégrammes reçus annonçaient une nouvelle hausse à New York, les facteurs ont alors affiché des prétentions qui se sont plus élevées, mais bien qu'on eut acquis la certitude qu'aucune nouvelle plus fraîche n'avait été reçue, les acheteurs se sont cependant avancés avec des intentions meilleures, et la demande est alors devenue générale, mais elle a été accueillie par des réclamations de prix plus pleins. De sorte que, tandis que des listes faibles et mélangées trouvaient preneurs à des prix à peu près semblables aux prix antérieurs, le gros des affaires se faisait, au commencement de la journée, à des chiffres montrant une hausse de 1 ct la livre; et plus tard, au plus fort du mouvement, les acheteurs ont, dans beaucoup de cas, été forcés de payer sur le pied d'une hausse de 2 cts. Les ventes de la journée ont été reconnues pour être les plus fortes de la saison et probablement aussi elles ont produit une valeur encore plus grande qu'aucune de celles qui sont consignées dans les annales du marché au coton de la Nouvelle-Orléans, ayant atteint le chiffre de 10,000 balles—comme quantité—et produit $2,000,000 en même valeur. Nous n'avons cependant eu des détails que concernant la vente de 9611 balles qui ont changé de mains de la manière suivante: 4000 balles vendues à une personne et 1400, 725, 700, 600, 500, 400, 400, 350, 220, 116, 100 et 100; mais nous n'avons pas encore reçu les retours de deux courtiers, retours qui ajouteront peut-être à notre montant 300 ou 400 balles de plus. Le marché a clos sous l'empire d'une hausse de 1 à 2 cts. Conséquemment nous cotons l'ordinary à 43 à 44 cts, le good ordinary à 47 à 49, le low middling à 50 à 52, le middling à 53 à 54 et le strict middling à 55 à 56. Quelques autorités cotent à des prix encore plus élevés. On pense que le mouvement a en grande partie été provoqué par l'attente d'une grande quantité de greenbacks qui doivent arriver de New York ici sur le prochain steamer.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1865....balles		83220
Reçu aujourd'hui	1743	
" précédemment	123339	125082
		211521
Exporté aujourd'hui	2879	
" précédemment	94193	97072
Stock en mains et à bord de navires non expédiés		114449

SUCRE ET MELASSE—Il n'y a pas eu d'arrivage aujourd'hui et il n'y pas de ces produits de la Louisiane sur le marché. Le stock de sucre de Cuba, quoique faible, n'en suffit pas moins, et au delà, à la demande qui est limitée. Il ne se fait pas de demandes de lots ronds, mais de bonnes affaires se font en détail aux prix antérieurs. Louisiane common à bon common 11 à 14¼ cts, fair 15½, good fair 16¾, fully fair à prime 17¾, et prime à choix 18¾ cts la livre. La seule vente de melasse qui ait eu lieu a été celle de 25 barils de fair Louisiane, écoulés à 67½ cts le gallon. On attend incessamment plusieurs chargemens de melasse qui doivent arriver de la quarantaine.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le marché a été calme aujourd'hui. La demande de produits de toute espèce est bonne cependant, le marché est très ferme et les prix ont une tendance à la hausse. Les opérations ont été restreintes à cause de l'exiguité des stocks en magasin lesquels sont tenus à des prix élevés. Les envois arrivés hier et aujourd'hui n'ont pas encore été débarqués et ne sont conséquemment pas sur le marché.

FARINE—A cause de l'insuffisance du stock de farine les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 100 barils en lots et aux prix suivans: low superfine $9 et good extra à $12 le baril.

MAIS—Faibles approvisionnemens et bonne demande. Ventes, aujourd'hui, de 1000 sacs dont 500 de mélangé à 87 cts, 200 de blanc et 300 de jaune et de blanc à $1 le boisseau.

AVOINE—Rare. 200 sacs vendus, à 62½ et 65 cts le boisseau.

SON—Stock presque épuisé et tenu sous des limites très élevées. 1500 sacs vendus à $1 25 les cent livres.

FOIN—Approvisionnemens faibles. Un lot de 45 balles, de l'Ouest a été vendu à $25 le tonneau.

WHISKY—Le marché est bien approvisionné de whisky. La demande de l'article ne porte que sur des lots de 10 à 25 barils et est remplie à $2 35 à $2 37½ le gallon.

PORC—Le stock de porc est de beaucoup réduit et les ventes qui se font qu'en détail, ont lieu à $36 75 le baril.

BACON—Le stock en est faible et les commerçans répondent aux demandes à 23 cts la livre pour les épaules, 25 cts les plats côtés, et les désossés 28 cts, les jambons salés 28 cts et les jambons curés au sucre 37½ à 40 cts. Un lot de 15 tierçons de saindoux s'est vendu à 22 1/2 cts et quelques tierçons de jambons salés à 29 cts la livre.

CAFE—Le stock de café est très faible. Il s'en fait une bonne demande, et le Rio se vend en petits lots à 31 1/2 à 32¼ cts la livre de fair prime.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent au débarcadère $1 à $4 75 le baril, les pommes $10 50 à $11 et les œufs à 45 à $50 le baril.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 14 octobre.

Le mouvement n'a été que modéré aujourd'hui, mais la demande de coton a été remarquablement animé et les transactions se sont élevées à 9,600 ou 10,000 balles. Comme il n'a pas été reçu d'avis plus récents, nous ne savons pas trop à quoi attribuer ces opérations extraordinaires, d'autant moins qu'il est difficile de voir comment on disposera de cette quantité de coton, presque toute la place sur les steamers sur le point de partir pour New York étant retenue; d'un autre côté, il y a rareté de navires à voiles convenables pour le cabotage.

On suppose que la monnaie nationale arrivée de New-York et les sommes attendues par les prochains steamers fourniront une base à une partie considérable aux ordres exécutés aujourd'hui. Les dépêches du 11 transmises de New-York étaient accompagnées de fort ordres, et il est probable que les fabricants de la Nouvelle-Angleterre mettent des stocks de côté pour leurs opérations futures, aussi rapidement que possible, aux prix courants.

L'or a ouvert à 150 1/2 et 151, mais s'est vendu ensuite à 154 3/4; il a fléchi subséquemment et a fermé à 149 à 149 1/2 contre 150 à 151 hier soir. Rien n'est venu indiquer la cause de ces variations.

Les opérations embrassent deux lots de $3000, vers la clôture, à 149 à 149 1/2, $1000, $1800 et $3000 à 150; $10 000, par une seule personne, à 150 à 150¼, 150 1/2 et 150¾, $1500, $2000, trois lots de $5000 et $10,000 à 150 1/2, $1200, $1500, $2500, $3000 et $8000 à 150¾; deux lots de $5000 à 151¼, $5000 à 151 1/2, $3000, $4000 et $5000 à 151, $1000 à 151¾. Nous avons entendu parler de ventes à 152, mais nous ne savons rien de positif à cet égard. Notre dernier bulletin annonçait que 5000 à 6000 piastres mexicaines s'étaient vendues à 147¼ et 147 1/2; 1400 ont été achetées aujourd'hui au même taux, à peu près. Les demi-piastres américaines se sont vendues hier, ainsi que nous l'avons dit, à 145, on peut les coter à 142 à 145, 142 pour les petits lots vendus aux courtiers.

Le change étranger semblait s'être raffermi mais les prix obtenus n'indiquent aucune hausse.—Les ventes de sterling embrassent 15000 à 20,000 livres, prises par une banque, à 150 à 151 les traites commerciales et 153 1/2 les Nos 1 et 154¼ la première classe; 2800 à 152 1/2; 4000 à 154—en tout, 30,000 à 35000 livres. Il s'est vendu 125 000 francs, excellentes traites particulières à 3 67 1/2. Nous cotons maintenant le sterling à 150 à 150¼ celui des particuliers et 156 à 156 1/2 celui des banques, le change sur France, à 3 65 à 3 70 le premier et 3 60 à 3 62 1/2 le second.

La demande de change sur le Nord a été assez bonne et, vers la clôture, le marché se raffermissait. Les banques et les courtiers ont tiré sur New York à 2 à 2 1/4 d'escompte, mais quelques sommes ont été tirées à 2 3/8 et 2 1/2. Au dehors, il s'est vendu $155 000 (20 000, 50 000 et 65,000 à vue sur New York, à 2 1/2; $20,000 et une somme plus forte à 2 5/8; $22,000, $40,000 et deux autres sommes à 2 3/4; une petite somme à 2 7/8; ensuite 175,000 (y compris $150 000 par une seule personne) à 2 3/4 et 10,000 à 3; un peu de change à cinq jours de vue à 2 7/8 et du change à vue sur Boston à 3/4.

M. Palfrey, encanteur a vendu, à l'encan, 25 actions de la banque des Mechanics and Traders à $36, 20 de la banque de la Nlle Orléans à 18 et 56 à 19; 125 de la banque du Crescent à $23,50; 26 000 consolidé de la ville à 81 et 3 émis en faveur de chemins de fer (avec les coupons de novembre) à 71; $2500 de scrip de la compagnie d'assurance du Sun, de 1858, à 41 cens à la piastre, $890 de la même année à 40 1/2 et $1260 à 40; $90 de la compagnie des Marchands, de 1861—2, 3 et 4, à 50; $1630 de la compagnie de la Louisiane, de 1863, à 86 1/2; $610 du Crescent, de 1860, à 37; $600 de 1861, à 35 1/2; $3040 du Home, de 1859, à 37 1/2; $1650 de la même année, à 38; $1600, de 1860, à 36 1/2; $2000 de la banque de la Nlle Orléans à 60; 3 vieux bons de l'Etat de la Louisiane ont été offerts mais n'ont pas trouvé d'acheteurs—10 actions de la banque du Crescent, 20 de la banque des Marchands ont été offerts en vain.

$3,000 en billets de la banque de l'Etat de la Louisiane se sont vendues à 62 1/2 et revendues à 62 3/4. Il a été question de $10 000, mais nous n'avons pas eu de renseignements. Nous cotons les billets de la banque de la Louisiane à 37 à 39 cents à la piastre, ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 60 à 62 3/4.

CONSULAT DE BELGIQUE.
Nlle Orléans, 21 septembre 1865.
SONT priés de se présenter au bureau du Consulat No 3 rue Carondelet, pour affaires importantes—
Hélidore Bosquet, forgeron;
Victor Maine (médecin) d'Avignon;
Michel Vandembroect;
Norbert Boschet;
Jean Baptiste Vanden Bossche. 21sep—1m

SPECTACLES.

Académie de Musique.
Rue St Charles.

SPALDING, ROGERS & BIDWELL....Propriétaires.

SECONDE SEMAINE
De la grande Compagnie de Variétés.

Mlle ANNETTA GALLETTI.
Mlle ADA YEEMAN.
Mlle ROSITA DALE.

Mlle Ida Devere	Mlle Lizzie Whelpley
Mlle Emma March	Mlle Ida Wallach
Mlle Ellie Rose	Mlle Stella Raymond
Mlle Mary Daville	Mlle Mary Woodroff
Mlle Jennie Loraine	Mlle Florence Rice

LES FRERES ROLLANDE
Milham et Stoury—Mons. Septimius, le Prof. Va Olker.
A. M. Hernandez.

Bob Hart	Dick Parker
Billy Emerson	John Franklin
Wm Spalding	J. Snorden
J. Enulos	J. Clark

Mons. Le Horne.

Le contrôle est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi. Les portes s'ouvrent à 6 heures et demie et le rideau se lèvera 7 heures et demie. 16oct—

UN GRAND BAL PARE ET TRAVESTI sera donné
SAMEDI, 11 NOVEMBRE 1865,
PAR LES
DISCIPLES DE BERANGER
AU MECHANICS INSTITUTE,
Rue Dryades (continuation de la rue Bourgogne entre les rues Canal et Commune.

—Directeurs—

Charles Bienvenu	E O Gottschalk
Richard C Bond	A L Tissot
L F Canonge	F Bienvenu
J W Watson	M S DuGuison

—Comité d'invitation—

L F Marchand	N Fidel
F Henry	Charles Escousse
Charles Curlen	E A Bouvier

—Comité de réception—

L Gery	L Vallée
Placide Bienvenu	Henri Duret
Frederick Landreaux	J W Watson
A E Lemerre	Alex. Hansse
Emile Chopin	Henry Werhmann
A Jarry	A Rousset

Le comité d'invitations se réunira les vendredis et les mercredis de chaque semaine.

☞ Prix du billet $2. On peut avoir des billets en s'adressant au Président, rue de Chartres, No 291; au Vice-Président, F. Fidel au coin des rues Toulouse et Chartres; à J. N. Curlen, rue Toulouse, No 30, à L. Vallée, rue du Camp No 71. 15oct

GRAND BAL DE SOCIÉTÉ
Donné par les jeunes gens français du Quatrième District,
Le Jeudi, 19 octobre 1865,
Au MAGNOLIA HALL,
Encoignure des rues Tchoupitoulas et [illegible].
—Directeurs—
François Rey, Etienne Pogen,
Bernard Conneven, Antoine Salomon.
—Commissaires—
Irénée Sonis, Jean Cazenus, Raymond Labattut, Joseph Barrère, Dominique Dufard, D. L. Jean Marie Senat.
Prix du billet, $1—On peut se procurer des billets et invitations pour dames au café encoignure Madison et Levée, au Napoléon Exchange, face au marché Magasin et à l'encoignure Chippewa et Louisiana Avenue, au café de M. Moulon. Le bal commencera à 8 h. 10oct—9

Bal paré des Odd Fellows
(Premier de la série)
Au profit de la Société de Secours pour les Veuves et les Orphelins,
AU MECHANICS INSTITUTE,
JEUDI SOIR, 26 octobre 1865.

LES demandes de billets d'invitation pour les dames doivent être faites par écrit, on devra y indiquer les résidences des dames pour lesquelles on désire les billets, et les lettres doivent être laissées au bureau du Grand Secrétaire, à la Salle des Odd Fellows, ou à l'un des Directeurs. Il ne sera pas émis d'invitation après mercredi 25 du courant.

—DIRECTEURS—

M W G M A W Hunter,	P G M H Milingaugh,
P G J Meyer,	R W D G M G Neugemer,
P G M J S Burke,	P G [illegible] Haskell,
R W G W J G Hirfes,	P G G W Ruger,
V G N Richards,	R W G S H Bier,
P G R G Abbott,	P G J A Ford,
R W G T N W Woolverton,	P G R D Gund,
P G P Schneider,	M W G P S M Burke,
P G J Neubauer,	N G T Pelle,
M E G H P J Potter,	W P Monk,
V G H W Graham,	M E P G H P W L Williams
P G J O'Connor,	P G M L Holmes, Président.

Le salon de toilette des dames et la chambre du dépôt des chapeaux et les manteaux seront confiés à des personnes capables. 9 oct

CINQUIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
A LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, cette compagnie publie l'état suivant:—

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1865		$119,359 96
Savoir: Primes d'incendie	$60 [illegible] 17	
Primes de mer	37 [illegible] 53	
Primes de rivières	22 [illegible] 21	
		$119,359 96
En moins Primes remboursées	$577 69	
Risques non expirés	19 393 00	
		19 970 69
Montant net des primes		$99,3[illegible]
PERTES PAYEES DANS L'ANNEE		
Savoir Pertes par l'incendie	$1,648 53	
Pertes sur les mers	19 [illegible] 52	
Pertes sur les rivières	1,750 00	
	$24,[illegible]	
Réassurances	4,642 43	
Taxes du gouvernement, taxes locales et autres	12 4[illegible]6 30	
Frais, loyer, commissions, intérêt en moins, &c	25,142 73	
		67 6[illegible]
Montant réservé pour réclamations non réglées et dividende de scrip déclaré		$21 701 60
L'actif de la Compagnie est comme suit		
Effets pour primes		$14 748 10
Dû pour primes et en voie de perception		19 [illegible]
Prêts garantis par actions et bons		5 880 00
Placé sur hypothèques		5 775 00
Placé sur bons d'Etat, de banque et autres bons		
Scrips de compagnies d'assurance mutuelle		20 925 00
En caisse		6 110 00
Propriétés foncières		15 518 [illegible]
Actions des chemins de fer de la ville		6 880 [illegible]
Billets de souscription		21,550 00
		113,223 [illegible]
Total		$224,7[illegible] 22

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Qu'on se souvienne que ce 14 octobre 1865, pardevant moi, soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville de la Nlle Orléans, se sont présentés E. Ganucheau, Président, et L. W. Baquié, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.
E. GANUCHEAU, Président,
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.
ED. MEUNIER, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats de bénéfice non encore payés aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant cause, à partir du deuxième lundi de novembre prochain; ils ont en outre déclaré un dividende de scrip de trente pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 30 septembre 1865 et il sera émis des certificats pour le dit dividende de scrip, à partir du 15 décembre prochain.
E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. B. Merison,	W. S. Conger,
O. Sevoier,	Geo. Ramon,
Charles J. Leeds,	A. D. Grieff,
D. Souligny,	Alf. Dolhonde,
E. H. Harris,	Chas. E. Smedes,
J. Lapene,	E. Dordelois,
D. Wallace,	D. F. Logan,
Thomas Blois,	J. Zentley,
George Rubff,	S. Cambon,
J. A. Bonnafon,	F. Del Bondio,
S. Fernandez,	J. Dupas,
L. S. Peskier,	J. O. Landry,
A. Baldwin,	J. G. McLeara,
A. Thibaut,	I. Eariason,
William Heyl,	A. Waldkirch,
J. N. Robert,	A. Cabiro,

Magis Puig. 15 oct—30

J. GALINIER,
143..........Rue Royale..........143
entre St-Pierre et Toulouse,
AU 1ER ETAGE,
Grand assortiment de marchandises POUR LES MODISTES.
FLEURS FRANÇAISES—CHAPEAUX NOUVEAUX RUBANS—PLUMES—VELOURS—SOIERIES—PELUCHES—BLONDES—TULLES—CREPES, PERLES—FORMES, etc.—Ainsi qu'une grande variété d'ARTICLES FANTAISIE pour chapeaux et coiffures.
Nouvelles réceptions d'articles par tous les steamers arrivant de New York. 21sep—1m

AVANCES.
WHEELER & SHEPHERD, marchands commissionnaires, rue Carondelet, No 71, sont prêts à faire des AVANCES LIBERALES sur le coton consigné à Londres ou de Liverpool. 25sep—1m

POUDRE DE CHASSE.
COMPAGNIE HAZARD.
Le soussigné recevra bientôt un approvisionnement complet de l'excellente poudre de cette grande et célèbre fabrique des Etats-Unis. Il recevra par barillets, demi et quarts de barillets et en boîtes de F. F. F. G. et F. F. G. Il recevra également de la poudre connue sous le nom de "Electric."
C. T. BUDDECKE, Rue du Camp, No 26. 11oct—1m

A VENDRE,
Une jolie HABITATION située dans la paroisse Plaquemines, à environ 36 milles de la ville, rive gauche du fleuve, mesurant 5 arpents de face sur 40 de profondeur. Il y a sur ladite habitation une belle et vaste cyprière pouvant fournir de 1500 à 2000 cordes de bois. L'habitation sera vendue avec tous ses accessoires, y compris maison, charrettes, chevaux, &c. Pour plus amples détails, s'adresser à GEORGE SCHARFF, No 229, rue Conti. 11 oct—1m

A LOUER.
Une propriété d'environ 17 arpents, située à 1/2 de mille de la Gare du [illegible] l'Union, chemin de Gentilly. La propriété est plantée d'arbres fruitiers et il y a de l'eau [illegible]. S'adresser sur les lieux ou au No. 349, Vieille Levée. 11oct—

TICKET DEMOCRATE NATIONAL

POUR GOUVERNEUR, **J. MADISON WELLS,** des Rapides.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR, **ALBERT VOORHIES,** de St-Martin.

POUR SECRETAIRE D'ETAT, **J. H. HARDY,** de St Landry.

POUR AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS, **J. H. PERALTA,** d'Est Baton-Rouge.

POUR TRESORIER, **ADAM GIFFEN,** d'Orléans.

POUR AVOCAT-GENERAL, **ANDREW S. HERRON,** d'Est Baton-Rouge.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, **R. M. LUSHER,** d'Orléans.

POUR LE CONGRES
1er District—LOUIS St MARTIN, d'Orléans.
2e District—J AD. ROZIER, d'Orléans.
3e District—R. C. WICKLIFFE, de Ouest Féliciana.
4e District—
5e District—

POUR SENATEURS D'ETAT
Premier et Quatrième Districts—M. A. Foute, P. O. MOHAN, JOHN FINNEY
Deuxième et Troisième Districts—Wm A GORDON, LOUIS DUVIGNEAUD, J. M. LA PEYRE

POUR REPRESENTANTS
Premier District Représentatif—CHAS A EAGER, B T HANLON, L E SIMONDS
Deuxième District Représentatif—JAS McCONNELL, THOS MURRAY, N T N ROBINSON, CHAS J LEEDS, WILLIAMSON SMITH
Troisième District Représentatif—CHAS E FENNER, H McCLUSKEY, N E BAILEY, TIMOTHY O'NEIL, G W FRERET, Dr P B McKELVEY, D P SCANLAN
Quatrième District Représentatif—NEWTON RICHARDS, A A LIPSCOMB, H BONNABEL
Cinquième District Représentatif—CHAS Di BLANC, E G GOTTSCHALK, EMILE LE MARIE, CHARLES ROMAN
Sixième District Représentatif—ANTHONY SAMBOLA, B. P. VOORHIES
Septième District Représentatif—THEO THIENEMANN, JOSEPH SOLOMON, PETER PETERSON
Huitième District Représentatif—JAS DELAMORE, S F DELABARRE, JAS PHILIPPS
Neuvième District Représentatif—JAMES KELLY, JULIUS FULDA, CHAS R FAGOT, P S WILTZ
Dixième District Représentatif—B F JONAS, JAS B EUSTIS, ALFRED PHILLIPS, HENRY BENSEL, JOHN HENDERSON
Onzième District Représentatif—BENJ M HOWELL, JNO P HIGGINS, HENRY C[illegible]

Ticket Unioniste Conservateur National.

Pour Gouverneur, JAMES MADISON WELLS, des Rapides.
Pour Lieutenant Gouverneur, JAMES O. TALIAFERRO, de Catahoula.
Pour Secrétaire d'Etat, T. J. EDWARDS, des Avoyelles.
Pour Trésorier d'Etat, JOHN T. MICHEL, de Jefferson.
Pour Auditeur des Comptes Publics, V. A. FOURNET, de St Martin.
Pour Avocat Général, GEO. S. LACEY, d'Orléans.
Pour Surintendant de l'Instruction Publique, S. C. RICHARDSON, de Livingston.
Pour Membres du Congrès,
1er Dist. Cong.—JUGE E. ABEL, d'Orléans
2me " Hon. A. P. FIELD, d'Orléans
3me " Hon. Wm MITHOFF, de Jefferson.
4me "
5me " JOHN RAY, de Ouachita. 13oct—3t

Plateforme du Parti Unioniste CONSERVATEUR NATIONAL DE LA LOUISIANE.

Attendu que le Parti Unioniste Conservateur National de la Louisiane (actuellement assemblé en Convention conformément à la Proclamation d'Election du gouverneur Wells, croit que le moment est venu pour le bon peuple de cet Etat de se réunir dans un esprit de conciliation, de fraternité et de compromis dans le but de renouer les relations interrompues par l'ordonnance de sécession de 1861.

Et attendu que le Parti Unioniste Conservateur de la Louisiane désire que notre Etat recouvre, le plus tôt possible, les relations avec le gouvernement national, et accepte de bonne foi le résultat de la guerre comme ayant renversé toutes les théories politiques qui l'ont amenée, il est

Résolu que le Parti Unioniste Conservateur National de la Louisiane s'engage à soutenir, par tous les moyens en son pouvoir, l'Union des Etats et la Constitution des Etats-Unis.

Résolu que cette Convention reconnaît que le résultat de la lutte qui divisait dernièrement le Nord et le Sud est définitif et sans appel; qu'elle accueille avec orgueil la restauration de l'autorité fédérale sur le domaine national comme un triomphe de notre forme républicaine de gouvernement.

Résolu que la reconnaissance et l'admiration du peuple sont éminemment dues au président Johnson pour la fermeté, le patriotisme et le prix conservateur dont il a fait preuve dans l'administration des affaires nationales; que nous considérons sa politique de reconstruction comme sage, clémente et conservatrice, donnant aux habitants du Sud une occasion de se montrer prêts à remplir le rôle de bons et loyaux citoyens; qu'il est du devoir de tous d'en profiter de telle sorte qu'il n'ait pas de motif de regretter sa magnanimité.

Résolu que la première allégeance de tout citoyen américain est due, en vertu de la Constitution, au gouvernement des Etats-Unis, et que nous répudions la doctrine d'après laquelle un Etat aurait le droit de rompre ses relations constitutionnelles avec l'Union—excepté par une révolution couronnée de succès.

Résolu que nous déclarons ici notre opposition inflexible au paiement de dettes quelconques contractées par une autorité civile ou militaire quelconque de cet Etat, dans le but de soutenir la guerre faite à l'autorité et au gouvernement des Etats-Unis.

Résolu que nous croyons qu'il est juste et convenable que toutes les dettes encourues par le gouvernement pour le rétablissement de la paix et de l'unité nationale soient promptement et honorablement liquidées par un système d'impôts uniforme et pesant d'une manière égale sur toutes les parties du pays.

Résolu que nous endossons cordialement la ligne de conduite que suivent nos amis conservateurs du Nord, leur courageuse et noble opposition à l'extension des principes radicaux et à l'élévation de l'Africain à un pied d'égalité avec le blanc.

Résolu que nous maintiendrons le droit de suffrage tel qu'il est actuellement établi par la Constitution de cet Etat, laquelle n'accorde le droit de voter qu'à la race blanche.

Résolu que nous favoriserons l'établissement de lois justes et équitables pour l'organisation du travail et la protection des intérêts agricoles de cet Etat, pour un système complet de levées et une administration économique du gouvernement de l'Etat.

Résolu que nous sommes fortement en faveur d'une amnistie générale et le rappel des lois de confiscation.

Résolu que considérant la Constitution des Etats-Unis comme le palladium de nos libertés, nous ne cesserons de nous opposer à toute tentative de proscrire un citoyen à cause de ses opinions ou de ses opinions religieuses.

Résolu que nous recommandons cordialement à la prochaine Législature l'adoption d'une loi générale de secours pour ceux qui ont demeuré en dehors des lignes fédérales dans cet Etat et ont été forcés de payer des taxes à des officiers qui y réclamaient l'autorité.

Résolu que nous invitons tous les citoyens conservateurs loyaux de cet Etat qui désirent le prompt rétablissement de tous nos droits dans l'Union des Etats, à s'unir à nous pour soutenir les candidats du Parti Unioniste Conservateur National. 13oct—

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT.
LES tableaux d'assessment d'Etat, pour la ville de la Nlle-Orléans, pour l'année 1866, sont exposés et peuvent être examinés par le public, PENDANT TRENTE JOURS, à partir du 2 octobre prochain, aux endroits suivants:
Premier District Municipal — Salle No 15 Hôtel de Ville.
Deuxième do do — Rue St. Pierre No [illegible]
Troisième do do — Rue de l'Esplanade No [illegible]
Quatrième do do — Rue Rousseau, près la rue Jackson, et salle No 15 de l'Hôtel de Ville.
JOHN A. WATKINS, Président du Bureau des Assesseurs d'Etat. 1er oct—1 2 [illegible]

C. H. SLOCOMB & Co.
LA société C. H. SLOCOMB & Co. est expirée par limitation le 1er juin 1865.
Le soussigné est chargé de la liquidation de la maison. C. H. SLOCOMB.
Nlle-Orléans, 30 septembre 1865.

C. H. SLOCOMB, quincaillier.
Je reprendrai le COMMERCE DE QUINCAILLERIE (importation et jobbing) vers le 1er novembre prochain, à mon ancien local, au No 74 de la rue du Canal, et au No 99 de la rue de la Commune. Je sollicite l'appui de mes amis.
11 oct—1m C. H. SLOCOMB.

MOREO. D. BURKE
(Autrefois de la Maison Jno. M. BURKE & Bro)
Courtier de marchandises
28.............BANK PLACE.............28
N. B.—Il donnera tous ses soins à la vente des TOILES D'EMBALLAGE, SACS EN PITE, CORDES, CAFÉS, SUCRES, PORC, SEL, &c. 16oct—3m

IMPORTATION DIRECTE DE MARCHANDISES SECHES.

VENTE EN GROS.

La maison C. HAVELUT & FILS, (anciennement rue de Chartres 29) si avantageusement connue depuis longtemps déjà pour le soin qu'elle apporte dans le choix de ses marchandises, et qui a toujours été jugée à juste titre pour vendre RÉELLEMENT TRES BON MARCHÉ, [illegible]

SON NOUVEAU LOCAL,
66......Rue de la Douane......66
Entre Chartres et Vieille-Levée.

Elle fera, comme par le passé, son possible pour contenter les amis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Elle recevra d'Europe par chaque steamer, via de New-York, des marchandises pour renouveler son assortiment. 5 oct—1m

JOSEPH BRUGERE,
50........rue de la Douane........50
—OFFRE EN VENTE—
200 barriques de vin rouge de St. Estèphe, St. Emilion, Léoville, Margaux et Bergerac;
[illegible] barriques vin blanc Sauternes et Haut-Sauternes;
[illegible] caisses de vin de qualité supérieure, de Château Latour, Château Giscours, Château Margaux, Château Léoville, [illegible] Margaux et [illegible];
100 caisses Haut Sauternes;
50 do vin blanc bon ordinaire;
50 do vermouth Noilly, Prat & Co;
30 do absinthe E. Pernod;
20 do cassis de Mont d'Or;
100 do huile d'olive de Plagne;
60 do cognac de diverses qualités;
50 do [illegible];
50 do Port et Madère de Marseille;
30 barils de whisky de diverses qualités;
25 do de vieux rhum, dont quelques barils de qualité supérieure;
100 paniers champagne Chanoine;
200 caisses champagne supérieur de la Vve Clicquot et Moët et Chandon;
30 do sardines à la boîte;
10 mille cigares [illegible];
[illegible] bouteilles de diverses qualités;
[illegible] étiquettes françaises.
4oct—1m

Fabrique de Glace de la Louisiane.
16 octobre 1865.
AFIN de répondre au désir général de la communauté, ceux qui ont décidé d'établir la Compagnie de glace de la Louisiane [illegible]

On trouvera des livres de souscription et des circulaires au bureau de MM. A. Rodman & Co, rue St Louis, Nos 14 et 16, A la Cie d'Assurance de la Nlle Orléans, rue du Camp No 61.
Au bureau de MM. Pike, Lapeyre & Brother rue du Camp
do M. [illegible] Morris rue Carondelet No 32
do M. Geo. W. West, rue Perdido, No [illegible]
do M. A. D. Villeré, rue Carondelet No 2
do M. Wm Dennis, agent de la Cie d'Assurance Mutuelle des Citoyens, rue du Magasin No 164.
do M. Robert Wynn agent de la Cie d'Assurance des Marchands, au coin des rues Camp et Commune. 16 oct—1m

VINS ET LIQUEURS.
100 barriques VINS DE JEREZ (Sherry) Vin de X.
50 do de MADERE, [illegible]
50 do de PORTO, [illegible]
75 do de EAU DE VIE Pinet Castillon, Martell, Otard, Hennessy, Otard Dupuy et Seignette.
WHISKY—10 poinçons "Melvin" Fine.
do 5 do Stewart Scotch.
300 barriques de BOURBON, RYE et MONONGAHELA.
CHAMPAGNE—100 paniers Heidsick & Co.
VINS—Différentes qualités.
RHUM—5 poinçons Ste Croix,
do 5 do Jamaïque.
GENIEVRE—10 pipes Hollande.
BOUCHONS—100 balles pour bouteilles, cruches, demijohns et barils de bière.
Liqueurs du Pays.
WHISKY—De S. N. Pike Magnolia, par tous les steamers.
EAUX DE VIE—Pinet, 20 quarts de barrique.
A vendre par J. RIVIERE & CO, No 75 rue de la Commune. 12 oct—1m

CHANGEMENT DE LOCAL.
J. B. VANHORN annonce à ses amis et au public qu'il a transporté son magasin de la rue Poydras, à son ancien local du coin des rues Magasin et Poydras. Il offre à vendre un assortiment [illegible]
150 barils farine [illegible]
20 do tabac, [illegible]
300 caddies tabac, marques assorties
10 boucauts tabac de la Louisiane
50 sacs riz
25 rouleaux cordes [illegible]
16oct—

REÇU par les steamers Monterey et Tennessee—Fromage de Gruyère, [illegible] fromages de Limbourg [illegible]
Pruneaux [illegible]
Huiles d'olives [illegible]
300 caisses vin [illegible]
400 paniers champagne [illegible]
FISHER & ROSE, No 40 rue Magasin. 8 oct—8

Propriétés foncières et loyers en ...
JUSTE FONTAINE,
Courtier et agent, Passage de la Bourse, 50
Entre Douane et Bienville—Office No 2 au premier.
S'occupe de l'achat et de la vente de propriétés foncières, du louage des maisons, de la perception des loyers, du paiement des taxes [illegible] 13 sept—1m

CHANDELLES, SAVON, &C.
DEUX CENT CINQUANTE caisses chandelles de suif pressé [illegible] savon à huile de palme (Palm soap) de qualité extra, savon Mansion, très bon marché et de bonne qualité, sardines, savon de Marseille, vin rouge et vin blanc, huile d'olives, vermouth, &c.
A vendre par S. HIRSCH, rue Tchoupitoulas. 7 oct—1m

RIZ....RIZ.
RIZ de choix, de la nouvelle récolte, à vendre en lots au gré des acheteurs, par JAMES M. URQUHART, Agent des [illegible], No 20 Front Levée, entre Douane et Bienville. 16oct—1m.

MARIE REYFF,
REVENANT d'Europe, annonce à sa clientèle et au public qu'elle a ouvert un grand choix de MARCHANDISES des dernières modes. Elle en fera l'ouverture LUNDI, 16 octobre 1865. Le choix se compose en partie de: Chapeaux, Rubans, Fleurs, Plumes, Dentelles, Coiffures, Résilles, Voilettes, Velours, &c., Gants Jouvin, Cravates, Voiles, Broderies, &c.
—Également—
Une collection choisie d'OBJETS DE FANTAISIE, en bois sculpté, &c.
RUE DES MAGASINS, No [illegible]. 14 oct—

DEMANDE.
UN BON CONFISEUR qui s'entend à faire des candi [illegible] et qui voudrait aller à Montgomery, Alabama. Il pourra s'y procurer une bonne place en s'adressant au coin des rues Bienville et Tremé, No 160. 14 oct—1m

BOUQUETS....BOUQUETS.
Mme [illegible], Coin Bayou et Derbigny.
[illegible]
60 POUR CENT DE REDUCTION [illegible]

CHARBON.
W. G COYLE & Co. [illegible]

A. J. FRANCISCO .... G. P. WIGGIN
FRANCISCO & WIGGIN, CHAPELIERS A LA MODE
30.........RUE DU CAMP.........30
ENTRE GRAVIER ET COMMUNE.
[illegible]

PENSION ET CHAMBRE.
UN jeune Allemand demande à pension et une chambre garnie dans une famille française. S'adresser, par lettre, à M. H., au St-James Hotel, en faisant connaître le prix. 16oct—

AVIS.
UN Allemand du Nord connaissant parfaitement la langue française et parlant l'anglais, cherche un emploi quelconque [illegible] S'adresser par lettre aux initiales A. G., au bureau de l'Abeille. Bonnes références. 16oct—3

AVIS.
DEMANDE DE CINQ BONS OUVRIERS CORDONNIERS [illegible] Rue de Chartres [illegible] Philippe et Dumaine [illegible] J. W. TAYLOR. 9 oct—

DEMANDE DE CUISINIERE.
ON DEMANDE une bonne cuisinière, une française de préférence. [illegible] S'adresser chez Mme SOPHIE SEEUWS, [illegible] rue Royale. 16oct—

DEMANDE DE PENSION ET DE CHAMBRE.
ON DEMANDE pension [illegible] 16oct

VENTES JUDICIAIRES.

JEAN SAUVAGE vs. ODILE MICHEL ET MICHEL MICHEL.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,147—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, trente-un d'octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

La moitié indivise d'un terrain, situé au faubourg Tremé, désigné par le No Trois, de l'îlet No Dix, borné par les rues des Ursulines, [illegible], St. Philippe et Johnson, ayant (mesure américaine) trente pieds de face à la rue des Ursulines, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par le No Quatre, et dans la profondeur par le No Vingt six, sur un plan fait par J. A. Bourgerol, le 12 juillet 1841 et déposé en l'étude de T. Seghers ci-devant notaire public dans cette ville, suivant plan No 32 du livre des plans—Ensemble la moitié indivise des bâtisses, constructions sur le dit terrain.

La moitié indivise de la propriété ci-dessus décrite appartenant aux dites défenderesses, en leur qualité de seules héritières de Clara Michel, f. c. l., leur mère naturelle, et comme ayant été reconnues comme telles et envoyées en possession des biens dépendant de la succession de la dite Clara Michel, par un décret de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 25 septembre, 1865.

La moitié indivise de la dite propriété appartenant à la dite Clara Michel au moyen de l'acquisition qu'elle avait faite de la totalité de la dite propriété, [illegible] Amédée Michel, [illegible] le 5 octobre 1854 [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
30 sept—7, 13, 21, 31oct

[illegible] vs la Dame M. A. [illegible] et A. [illegible] son époux.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 17,946—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, seize d'octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bienville, Conti et Bourbon, côté N. O. de la rue Royale, mesurant vingt pieds de face à la rue Royale, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles (mesure française)—plus ou moins.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence en brique à trois étages, portant le No 65, sur la rue Royale, dépendances et appartenances [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
sept—30, 7, 16oct

Pour NEW-YORK, directement.
"COMPAGNIE DE CABOTAGE."
Départ, VENDREDI, 20 octobre, à 6 heures du soir.
POUR NEW YORK,
Le steamer ALABAMA,
de 1ère classe, capitaine [illegible], partira de son wharf, [illegible]

Premières chambres	$50
Secondes chambres	30

On garantit l'assurance au plus bas taux.
Pour fret ou passage, s'adresser à G. L. LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64.
L'ALABAMA sera suivi du FLAG.
Bureau de la "Compagnie de Cabotage", à New York, 171 West Street.
D. M. CARRINGTON, Ecr. Agent. 16oct—au 20

Ligne directe pour la France.
Service des Paquebots-poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.
Les premiers splendides bâtiments de cette ligne désignés pour le continent sont les suivants:

WASHINGTON	3204 tonneaux	900 chevaux
LAFAYETTE	3204 "	900 "
EUROPE	3204	900
NAPOLEON III	[illegible]	1100
ST LAURENT	en construction, grande force.	
FRANCE	do	do
VILLE DE PARIS	do	do

Départs de New York.
LAFAYETTE ou WASHINGTON, vendredi 13 octobre
EUROPE, [illegible] vendredi 10 novembre
Prix du passage en or.
Première classe, $135. — Seconde classe, $80.
Y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.
Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, [illegible] $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.
[illegible]
Pour plus de détails, s'adresser à GEO. MACKENZIE, 7, Broadway, New-York.
A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel). Au Havre—chez William Iselin & Cie.

POUR LES ATTAKAPAS—Départ MARDI, 17 du courant, à 6 heures du soir, positivement—Le rapide et élégant bateau à vapeur RUBY, d'un faible tirant d'eau, capitaine [illegible]. Le RUBY prendra du fret et des passagers pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Jeanerette, la Nouvelle Ibérie, St. Martinville et tous les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au pied de la rue Conti. 16oct

MOBILE.
LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.
Bateau à haute pression.
Pour Mobile, partira mardi 17 Oct.
à l'arrivée du convoi de 4½ heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain—Le beau bateau FRANCES neuf, en fer et à haute pression, commandant F. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. C. HARRIS, No 100, rue [illegible].
On ne recevra pas de fret après 2 heures 1/2

DEPART tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. Everidge, [illegible] Il partira de la Nouvelle Orléans [illegible] à l'arrivée du convoi de 5 heures du soir [illegible] JNO. A. STEVENSON, agent, Front Levée, No. 7. 3sept

A VENDRE
Une belle goëlette américaine très convenable pour le service du Golfe et du Texas, est offerte à très bas prix. S'adresser au No 41 de la rue Tchoupitoulas, à E. A. SCHUERMANN. 16oct—

ARTICLES POUR LA TOUSSAINT.
MICHON & SCHWEITZER,
165, rue Royale, encoignure Orléans,
ONT l'honneur d'annoncer à leur clientèle et au public en général qu'ils viennent de recevoir de France un MAGNIFIQUE envoi d'articles pour la Toussaint, tels que:
Couronnes en perles,
Do en velours,
Do en immortelles,
Do en chenille,
Do en papier noir,
Do blanches
Bouquets blancs, bouquets noirs
Médaillons peints sur verre
Croix en verre bleu
Abat-jours, Christ, ivoire, argent, or, &c.
[illegible], vases noirs pour tombes, cierges, papier noir, &c.
Papier noir de toutes couleurs pour couronnes.
—Aussi—
Un grand assortiment d'articles et livres religieux entièrement nouveaux, qu'ils offrent et vendent aux plus bas prix. 7 octobre—1m

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, &c.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, &c.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala, et BOUCHONS de toutes grosseurs, grandeurs et qualités.
16oct—1y

A VENDRE,
UNE magnifique VITRINE avec glace [illegible], une TENTE neuve, INSTALLATION DE GAZ et COMPTOIR.
S'adresser au restaurant de JOHN'S, Rue Carondelet, No 9, N. O. sept—3m

Rosenfeld & Fass.
Crinolines-spirale de la Louisiane
FABRICANTS,
164 & 166...Rue du Canal...164 & 166

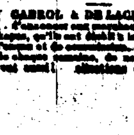

CRINOLINES FAITES SUR COMMANDE
☞ Tous les genres de crinolines seront vendus en quantité au gré des acheteurs.
Grand assortiment toujours en magasin.
☞ Les personnes qui veulent les meilleures Crinolines et les Corsets les mieux faits sont invitées à visiter notre établissement. 16oct—3m

AVIS AUX MARCHANDS.
MM. CARROL & DE LACROIX ont l'honneur de prévenir [illegible] qu'ils ont établi à la Nouvelle Ibérie une maison de commission [illegible] 9oct—1m

VENTES A L'ENCAN

Vente par Hoffman & Marks
Marchandises sèches et lingerie.
PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, Encanteur,
Bureau, rue de Chartres, 38.
LUNDI, [illegible] du courant, à dix heures du matin, il sera vendu—
450 lots de marchandises sèches assorties, telles que indiennes françaises et américaines; coton blanc et écru [illegible]
Conditions à la vente. 16oct

Vente par Hoffman & Marks
Marchandises sèches et Lingerie.
PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, Encanteur,
Bureau rue de Chartres No 38.
LUNDI, 16 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin—
[illegible] lots de marchandises sèches, telles que indiennes françaises et américaines, coton blanc et coton écru, satinets, jeans, tweeds, casimirs, draps beaver, popelines, mousseline de laine [illegible]
La vente commencera par la vente d'un MAGASIN D'ARTICLES DE FANTAISIE en détail.
Conditions à la vente. 16oct

Bottes, souliers et brodequins.—Egalement, à 11 heures et demie, un grand choix de coutellerie Sheffield.
PAR HOFFMAN & MARKS.
S. S. ZELNICKER, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No. 38.
IL sera vendu, mardi, 17 du courant, à 10 heures et demie du matin,—
250 caisses de bottes, souliers et brodequins—Un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et du pays et qui sera vendu sans aucune réserve.
Et à 11 heures et demie du matin. Un magnifique [illegible] de COUTELLERIE SHEFFIELD, [illegible]
Conditions à la vente. 16oct—

Drap, casimir, marchandises étrangères et du pays.
—Aussi—
Chemises et caleçons en flanelle et mérinos.
—Aussi—
300 paires souliers avariés.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 63 rue de Chartres.
LUNDI 16 courant, à dix heures du matin, il sera vendu—
[illegible]
Chemises et caleçons en flanelle et mérinos, [illegible]
—Aussi—
Un grand assortiment de [illegible] de toutes sortes.
—Aussi—
300 paires souliers [illegible] vendues pour compte de qui il appartiendra.
Conditions à la vente. 16oct

Vente par W. L. Robinson.
Sucre premier et choix de la Louisiane.
PAR W. L. ROBINSON.
Bureau, rue des Magasins No 44.
IL sera vendu à l'encan lundi 16 du courant, à midi, à l'entrepôt Mississipi, rue de la Levée entre Julia et St Joseph—
52 boucauts sucre de la Louisiane,
en lots au gré des acheteurs.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 15 oct

Grande vente de marchandises sèches.
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.
MARDI, 17 du courant, à 10 heures précises du matin, à son magasin d'encan, rue Bienville No 31, il sera vendu—
500 LOTS MARCHANDISES SECHES ETRANGERES ET AMERICAINES, telles que:
[illegible]
DIX CAISSES COTONS BLANCS des meilleures marques.
Conditions à la vente. 15oct

Beaux meubles en acajou et en noyer noir, à l'encan pour cause de départ.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau, rue Bienville No 34, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée.
IL sera vendu, lundi 16 du courant, à onze heures du matin, sur les lieux, No 212 de la rue Basin, entre les rues Iberville et Bienville—
Le contenu de ladite maison, comprenant: belles armoires en acajou et en noyer, bureaux, bois de lit, lavabos, chaises, canapés, tables, [illegible] &c.
Conditions comptant, en billets du Trésor. 14oct

Vente renvoyée.
Forge et Outils de forgeron.
PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur
Bureau et salle d'encan, coin Chartres et St-Louis.
LUNDI prochain, 16 du courant, à onze heures du matin, il sera vendu au No 17, rue Carondelet, entre les rues Ste-Claude et Tremé—
Une magnifique forge de forgeron avec tous les outils qui appartiennent à un établissement de ce genre. Le tout sera vendu en bloc ou en détail.
Conditions—comptant. 14oct

75,000 bouteilles assorties.
—AUSSI—
Planches et poteaux, ferraille, &c.
Vente de liquidation
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Bureau No 34, rue de Chartres.
MARDI, 17 du courant, à midi précis, il sera vendu, sans réserve, pour cause de liquidation et de départ, sur les lieux, rue Ste. Anne, entre Bourbon et Royale—
75,000 bouteilles assorties de vermouth, eau de Cologne, demi bouteilles [illegible], drogues, &c.
Aussi—Un fort lot de planches, madriers, poteaux, poutres, ferraille, &c.
Conditions—Comptant en billets du Trésor. 13oct

Fonds de Grocerie, Vins et Liqueurs.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur.
Salle d'encan No 34, rue de Chartres.
LUNDI, 16 octobre, à 10½ heures du matin, il sera vendu en bloc ou en détail, au coin des rues Erato et [illegible]—
GROCERIES
Le fonds de la susdite grocerie, ayant un bon stock de Beurre, Absynthe, Oignons, Vermouth, Café, Cognac, Sucre, [illegible], Thé, Anisette, Viandes, Fruits, Vaisselle, Patente, Ferblanterie, Comptoir, Balances, un stock de premier ordre et divers autres articles.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 13oct

Jolie propriété rue Robertson.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, samedi, 21 octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant en pied français 32 pieds de face à la rue Robertson, entre St. Philippe et Ursulines, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une jolie maison No 222, ayant quatre pièces [illegible]
Conditions—comptant.
Actes pardevant O. Drouet, notaire public. 16oct

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Enc. Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, lundi, 16 octobre 1865, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues [illegible] et Casacalvo—
GROCERIES
Le fonds d'un magasin de groceries très bien assorti et parfaitement achalandé.
Conditions—comptant. 16oct

Terrain amélioré et de prix dans le Premier District.
Succession de CLARA HERLINGER, femme décédée de Heronimus Gossenheimer.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. No 25,581.
PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 26.
EN vertu d'un ordre de vente émané de l'hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 21 septembre 1865, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, 26 octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—
Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Basin, désigné par le No Deux sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 24 novembre 1851, et déposé à l'étude de Charles [illegible], notaire public, comme plan No 67 du livre des plans No Un. Le dit terrain a, d'après le dit plan, 25 pieds 4 pouces de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.
Les bâtisses comprennent une maison en bois, à étage, No 21, ayant quatre chambres, une cuisine haute, [illegible] water works.
Voir le plan à la Bourse.
Conditions comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
L'acte de vente par devant M. P. [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur. 26sep—7, 16, 26oct

Avis aux amateurs de la langue Française.
L'inventeur de la plus rapide méthode dans la pratique [illegible] le journal L'ABEILLE, est arrivé. Ce professeur voyage depuis dix ans dans l'intérêt de l'enseignement dont huit ans en Europe et deux en Amérique. [illegible] A la fin du cours on sait lire couramment, écrire orthographiquement et parler également. Un cours de soir sera ouvert pour faciliter les employés et les ouvriers, à des prix modérés et à la portée de toutes les bourses. On pourra s'inscrire au bureau du journal et chez le professeur, 146, rue du Canal, Maison Dorée, et jusqu'au 18 courant. [illegible] Leçons particulières en ville.
Une heure par leçon, rien par cours.
Le Professeur, M. SAMMARCELLI.
P. S. Monsieur John Strenna, propriétaire du Restaurant de la Maison Dorée recommande chaudement le professeur à tous ses amis et connaissances [illegible]
7oct—2 JOHN STRENNA.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
48.......Passage de la Bourse.......48
1 juin—1y

VENTES A L'ENCAN.

Bottes, souliers et brodequins,
PAR E. ROGER & Co,
O. DEJAN, encanteur.
LUNDI, 16 courant, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan Nos 65 et 67, rue de la Vieille Levée—
250 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général.
Conditions à la vente. 16oct

Marchandises sèches.
Marchandises sèches.
Par E. ROGER & Co.
O. DEJAN, Encanteur.
MARDI, 17 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs Salles d'Encan, Nos 65 et 67 rue de la Vieille Levée—
350 Lots de Marchandises sèches domestiques et américaines, telles que: Indiennes, cotons blancs et écrus, cotonnade, indiennes rouges, toiles en cotons à draps, alpaca, gingham, tartan, mousseline de laine, châles mérinos, châles laine à carreaux, poil de chèvre, flanelles, draps, casimirs, jeans, mousseline suisse, percale, toiles d'Irlande, soieries, cravates, chaussettes, chemises de dessous, bonneterie, broderies, &c. &c.
—AUSSI—
Tout le Stock d'un Magasin de Marchandises sèches en détail.
Conditions à la vente. 15oct

Beaux meubles de salon, tapisserie Beauvais et beaux meubles en bois noir, de chambre à coucher—Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, mardi, 17 octobre, à 11 heures, dans l'ancienne salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp, au premier, où les meubles ont été transportés—
De beaux meubles de salon, dorés et couverts d'une tapisserie Beauvais, style Louis XV—15 pièces et 2 jeux rideaux Beauvais et corniches allant avec les meubles.
De beaux meubles de chambre à coucher, en bois noir, 5 pièces [illegible] de Paris, avec deux jeux de rideaux [illegible] riche allant avec les meubles.
On peut voir les meubles à l'endroit de la vente.
La vente sera péremptoire [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 17oct

Vente d'une magnifique résidence formant l'angle des rues Chartres et Ursulines, et quatre terrains attenants.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 42.
SAMEDI, 21 octobre 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, [illegible] Royale et Bienville, désignés par les Nos 1 à 5
1o—Le terrain No 1 comprenant une magnifique résidence; il a 73 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue de Chartres, sur 100 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur [illegible] Ensemble, 344 ACTIONS de la banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à ce terrain.
2o—Le terrain No 2 touche au susdit; il a 36 pieds de face à la rue de Chartres sur 100 pieds de profondeur. Ensemble les améliorations de jardin qui se trouvent dessus.
3o—Le terrain No 3 touche au terrain No 2, il forme le coin des rues Chartres et Ursulines et a les mêmes dimensions, les mêmes améliorations que le terrain No 2.
4o—Les terrains Nos 4 et 5 sont contigus et touchent au terrain No 3 sur la ligne du fond, ils ont chacun 30 pieds 5 pouces de face à la rue des Ursulines sur 51 pieds 3 pouces de profondeur. Ensemble, les améliorations qui se trouvent dessus.
Termes et conditions—L'acquéreur de No 1 assumera le paiement d'un billet pour actions (stock note) de $4,100 payable à la Banque des Citoyens de la Louisiane, le 1er septembre 1870 et renouvelable conformément à la charte de la dite banque. [illegible]
Pour les terrains Nos 2, 3, 4 et 5 la moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit [illegible]
Les actes de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 oct—21

Vente de propriétés foncières.
Propriétés de valeur améliorées et Terrains de choix dans les 1er, 2me et 3me Districts de cette ville et dans la ville de Jefferson.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau No 44, rue Royale, entre Douane et Bienville.
MERCREDI, 18 octobre 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, les propriétés suivantes:

Premier District.
1o—Un lot de terre situé rue Franklin, (autrefois St-Pierre) entre les rues Perdido et Poydras, mesurant plus ou moins 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face rue Franklin, sur 106 pieds de profondeur, entre lignes parallèles—ensemble la maison de résidence à deux étages, No 98. Loués à bail jusqu'au 1er octobre 1866, à $30 par mois.
2o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Annunciation, Delord, Foucher et [illegible], mesurant plus ou moins 30 pieds 1 pouce et 6 lignes de face rue Annunciation, sur 77 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles—ensemble la maison de briques, à étage et dépendances No 11.
3o—Un lot de terre dans le même îlet et touchant au précédent, ayant les mêmes dimensions et les mêmes améliorations No 13. Louées à bail à $30 par mois chacune, jusqu'au 30 septembre 1866.

Second District.
4o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Royale, Conti, Bourbon et St. Louis, mesurant 31 pieds 7 pouces de face rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et 28 pieds sur la ligne du fond—ensemble le magasin et la maison de résidence en briques à trois étages, No 91. Loués à bail jusqu'au 30 septembre 1866 à raison de $150 par mois.
Cette propriété sera vendue en bloc avec le terrain précédemment décrit.
5o—Un lot de terre dans le même îlet, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face rue Conti, sur 126 pieds 9 pouces de profondeur touchant la propriété ci-dessus décrite sur la ligne du fond—ensemble les améliorations qui s'y trouvent.
6o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Chartres, St. Louis, Conti et Levée, mesurant 30 pieds 7 pouces rue de Chartres, sur 130 pieds de profondeur—ensemble le grand magasin en briques à 4 étages No 106, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1866 à raison de $100 par mois.
7o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues des Remparts, St. Philippe, Dumaine et St. Claude, mesurant 36 pieds de face à la rue des Remparts, sur 63 pieds de profondeur—Ensemble la maison double à deux étages Nos 41 et 43.
8o—Quatre lots de terre dans l'îlet compris entre les rues St. Louis, Tremé, Toulouse et Franklin, mesurant, en moyenne, 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Louis, sur 88 pieds 4 pouces de profondeur et face à la rue Tremé—Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant les maisons Nos 121, 123 et 125, face à la rue St. Louis, Nos 143 et 144, face à la rue Tremé.
9o—Un grand terrain dans l'îlet compris entre les rues Canal, Franklin, Douane et Tremé, les dits terrains formant l'encoignure des rues Canal et Franklin et mesurant [illegible] pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, sur 114 pieds de profondeur et face à la rue Franklin.

Troisième District.
10o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues de la Levée, Esplanade, Champs Elysées, Français et Victoire, formant l'encoignure des rues de la Levée et Esplanade, mesurant 34 pieds 5 pouces de face à la rue de la Levée, 44 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, 110 pieds 2 pouces de face à la rue de l'Esplanade et 123 pieds 1 pouce sur l'autre ligne—Ensemble la maison à deux étages louée à bail jusqu'au 30 septembre 1866, à raison de $75 par mois.

Jefferson City.
11o—Onze lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Louisiana Avenue, Delachaise, Laurel et Live Oak, désignés par les lots 13 à 23 de l'îlet No 7, faubourg Plaisance; les dits lots de terre mesurant, plus ou moins, comme suit: les lots Nos 13, 14 et 15, mesurant chacun 32 pieds 3 pouces de face sur Louisiana Avenue, sur 120 pieds de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure des rues Louisiana Avenue et Live Oak [illegible]; les lots Nos 19, 20, 21 et 22, mesurent, chacun, 32 pieds de face à la rue Live Oak, sur 150 pieds de profondeur; [illegible] le lot No 23 mesure 38 pieds 2 pouces de face à la rue Delachaise sur 120 pieds de profondeur.
12o—Deux lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Plaquemine, Chestnut, Harmonie et Amélia, désignés par les lots Nos 11 et 12, dans l'îlet No 16, faubourg St. Joseph et mesurant chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Chestnut sur [illegible] pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur. Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la vente.

TERMES ET CONDITIONS.
Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12, et 18 mois en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec privilège des vendeurs, et portant six pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à leur maturité, et en cas de non paiement à leur échéance, les dits billets porteront huit pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. [illegible] Actes de vente par devant [illegible] et Magner, notaires publics, aux frais des acquéreurs. 7oct—

Magnifique Bibliothèque de M. Théodore Seghers
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau No 42, Royale, entre Douane et Bienville.
1,100 volumes, comprenant des ouvrages classiques, historiques, religieux et philosophiques, ainsi qu'une variété d'anciens ouvrages latins, classiques, &c.
MARDI, 24 octobre 1865, à 10 heures A. M., il sera vendu à son magasin d'encan, rue Royale, entre Bienville et Douane, la bibliothèque ci-dessus décrite, la vente sera reprise à 6 heures du soir et les jours suivants.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 16oct—16 18 19 20 21 22 23 24

Succession de Henry Hamet,
—No [illegible]—
Par G. de FERIET, Encanteur.
Bureau No 42, rue Royale.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 16 septembre 1865, il sera vendu, SAMEDI, 28 octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Bienville—
UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues [illegible], Français, Urquhart et Champs Elysées. Le dit terrain a, en pied américain, 33 pieds de face à la rue [illegible], sur 126 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble les améliorations qui se trouvent dessus.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.
L'acte de vente pardevant Jos. Cohn, notaire public. 3sept—7 14 21 28 oct.

LE FOURNEAU DE CUISINE CHARTER OAK, LE MEILLEUR DONT ON SE SERVE.
A vendre par
RICE BROS. & Co, Rue du Camp, [illegible]
RICE BROS. & Co, Rue Tchoupitoulas, [illegible]
RICE BROS. & Co, Rue des Magasins, [illegible] 4me District.
Seuls agents pour la vente des célèbres fourneaux de cuisine.
Sept—1y